



**CROS**  
**CHAMPAGNE**  
**ARDENNE**

# Communiqué de presse

## Lancement du label commune ou ville sportive de Champagne-Ardenne



**Commune ou Ville sportive**  
de CHAMPAGNE-ARDENNE

### > **Echéancier**

- 1) Date limite de dépôt des dossiers :  
**17 juillet 2015.** (CROS Champagne-Ardenne, 2 Avenue du Président Roosevelt, 51 000 Châlons en Champagne).
- 2) Étude des dossiers du 20 juillet au 28 août 2015.
- 3) 01 septembre : présélection des candidats.  
Information des communes et villes candidates retenues et non retenues.
- 4) Septembre et octobre : tournée du jury dans les communes et villes retenues.
- 5) Début novembre : réunion du jury des résultats.
- 6) 27 novembre 2015 cérémonie de remise des labels à Châlons en Champagne

### > **Renseignements**

**Emilie MORETTI**

Comité Régional Olympique et Sportif  
Tél : 03-26-22-07-07  
Courriel : emilie.moretti@cros-ca.fr

Le **Comité Régional Olympique et Sportif de Champagne Ardenne** souhaite mettre en valeur l'engagement important des communes dans le soutien qu'elles apportent à la pratique sportive.

C'est en effet au plus proche des pratiquants et des dirigeants, à l'échelon communal, que s'exprime l'attachement de notre société au sport, à ces valeurs, au lien social qu'il génère et au bien-être qu'il procure.

Les communes assument depuis toujours la majeure partie des dépenses publiques en faveur du sport. Leur implication est indispensable au succès du sport en France et à la pratique du plus grand nombre.

Afin de leur rendre honneur et aux élus qui les administrent, le Comité Régional Olympique et Sportif organise pour la première fois en collaboration avec les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs et en partenariat avec le Conseil régional et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, le label «**Commune ou Ville sportive de Champagne-Ardenne**».

Ce label viendra récompenser les communes ou villes de 500 à 15 000 habitants.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires (calendrier prévisionnel, dossier de participation, règlement du label et charte d'engagement des communes) sur notre site Internet :

[www.cros-ca.fr](http://www.cros-ca.fr)